

LLG MODE D'EMPLOI

BIENVENUE !
ANNEE
SCOLAIRE
2017 - 2018



**Association des Parents d'Elèves
du lycée Louis-le-Grand
123, rue Saint-Jacques - 75005 Paris
infopeepllg@gmail.com
<http://peepllg.fr>**

SEPTEMBRE 2017

RESPONSABLES PEEP LLG 2016 - 2017

BUREAU

PRESIDENT	BRU	Jean-François	06 87 24 69 17	jf.bru@orange.fr
VICE-PRESIDENTS	HELLEGOUARCH	Catherine	06 08 02 64 52	interni.italiani@yahoo.fr
	CHARLES	Philippe	06 82 37 51 04	p.charles@ch-sainte-anne.fr
TRESORIER	VAYSSE	Philippe	06 14 67 11 94	philippe.vaysse@orange.fr
TRESORIER ADJOINT	LAVIGNE	Anne-Marie	06 84 95 12 64	am.lavigne@fr.pwc.com
SECRETAIRE	MORET	Marie-Laure	06 11 87 18 06	mlguilloumoret@gmail.com
SECRETAIRE ADJOINTE	LEESCO	Marie	06 61 50 80 25	ouessant@leesco.fr

RESPONSABLES DE NIVEAU

RESPONSABLE DELEGUES	CHARLES	Philippe	06 82 37 51 04	p.charles@ch-sainte-anne.fr
DELEGUEE SECONDES	LAVIGNE	Anne-Marie	06 84 95 12 64	anne-marie.lavigne@fr.pwc.com
DELEGUEE PREMIERES	MORET	Marie-Laure	06 11 87 18 06	mlguilloumoret@gmail.com
DELEGUEE TERMINALES	CHARLES	Philippe	06 82 37 51 04	p.charles@ch-sainte-anne.fr

CORRESPONDANTS CPGE

SCIENTIFIQUES	FEST	Hélène	06 84 78 49 68	hlnrenaud@yahoo.fr
ECS	CHAFFARD	Cécile	06 63 19 26 12	chaffard.cecile@gmail.com
LITTERAIRES	PAYSANT	Judas	06 08 58 69 49	judas.paysant@me.com

INFORMATION

RELAIS CPGE	KLOPOCKI	Elisabeth	06 61 73 82 60	eb.klopacki@free.fr
FORUM DES GRANDES ECOLES	HELLEGOUARCH	Catherine	06 08 02 64 52	interni.italiani@yahoo.fr
CONFERENCES TABLES RONDES	BRETON	Guillaume	06 74 78 79 75	g.l.breton@orange.fr
	BRU	Jean-François	06 87 24 69 17	jf.bru@orange.fr
	VAYSSE	Philippe	06 14 67 11 94	philippe.vaysse@orange.fr
SITE INTERNET	PAYSANT	Judas	06 08 58 69 49	judas.paysant@me.com

VIE DE L'ASSOCIATION

CULTURE THÉÂTRE	LEESCO	Marie	06 61 50 80 25	ouessant@leesco.fr
BOURSE AUX LIVRES	BRU	Jean-François	06 87 24 69 17	jf.bru@orange.fr
CONVIVIALITE	FEST	Hélène	06 84 78 49 68	hlnrenaud@yahoo.fr
	TETTEKPOE	Georgette	06 81 02 24 79	ayogeorg@yahoo.fr
	GRANGETTE	Annie		grangette.francois@orange.fr
INFORMATIQUE	BOULLY	Xavier	06 63 12 93 77	xavier@ultra-fluide.com
LOGEMENT	ROSINA	Silvia	06 87 95 69 81	silvia.rosina@free.fr

Sommaire

Le mot du Proviseur	4
Le mot de la PEEP LLG.....	5
A vos agendas !	6
Le calendrier scolaire	9
Une brève histoire du lycée.....	10
Le lycée aujourd’hui	10
L’organisation administrative du lycée	11
L’organisation des classes de seconde.....	13
Bien vivre la classe de seconde	16
L’organisation des classes de première	18
L’organisation des classes de terminale.....	20
Les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE)	22
Partage d’expérience de parents LLG	24
Les classes préparatoires scientifiques.....	25
Les classes préparatoires littéraires	28
Les classes préparatoires aux écoles de commerce.....	30
La vie à l’internat de Louis-le-Grand	31
La vie au lycée Louis-le-Grand	33
La fondation LLG	37
La participation active de la PEEP LLG à la vie du lycée	38
Notes personnelles.....	41
Partageons ensemble nos expériences de parents toute l’année !	43

A noter : les informations fournies dans ce livret sont celles connues à la date d’édition (juillet 2017). Elles sont susceptibles d’évoluer à la rentrée 2017.

Le mot du Proviseur

Chers Parents,

En inscrivant votre enfant au lycée Louis-le-Grand, vous avez réalisé un projet important et prometteur. Avec lui, vous avez fait le choix de l'engagement et de l'excellence, afin de développer ses qualités et ses talents et de lui permettre de réaliser un parcours ambitieux, responsable, passionnant.

Je voudrais vous dire ici que les équipes du lycée mettent tout en œuvre pour accompagner votre enfant tout au long de son chemin de lycée ou de CPGE. Nos efforts visent à lui donner la meilleure formation possible, en alliant l'exigence et la bienveillance. L'exigence d'un illustre établissement accueillant des jeunes brillants et qu'il convient de former à la hauteur de leur potentiel. La bienveillance d'équipes qui sont persuadées qu'on ne donne le meilleur de soi-même que si l'on œuvre en confiance, avec l'institution comme avec ses camarades.

C'est dans cet esprit aussi que nous travaillons avec vous, parents d'élèves : nous sommes convaincus que la réussite des élèves repose sur notre dialogue et notre coopération fructueuse. Nous parvenons ainsi à créer une ambiance sereine et sécurisante, et à développer de nombreux projets autour de l'orientation, de l'ouverture citoyenne et sociale, culturelle et internationale.

Je vous en remercie sincèrement et formule le vœu que le parcours de votre enfant au lycée Louis-le-Grand soit le plus réussi possible : riche, agréable, formateur et passionnant et lui permette d'accéder aux études et de construire la vie dont il rêve !

Jean BASTIANELLI
Proviseur

Le mot de la PEEP LLG

Chers Parents,

Bienvenue au lycée Louis-le-Grand !

Votre enfant a la chance de faire ses études à Louis-le-Grand, où l'enseignement est exigeant et très enrichissant, et dans lequel règne un « bon esprit » entre les élèves, le lycée valorisant l'entraide et la solidarité.

Notre association de parents, la plus ancienne du lycée Louis-le-Grand, est indépendante de toute organisation politique, syndicale ou religieuse.

Nous sommes là pour vous écouter, pour vous informer, pour partager notre expérience de parents et vous aider à accompagner au mieux votre enfant sur le chemin de la réussite.

Vous pouvez compter sur notre implication dans la vie du lycée, dans le respect des valeurs de notre association – écoute, dialogue, solidarité, collaboration constructive avec le lycée – pour le bien de tous les enfants.

Nos délégués de classe, nos représentants au Conseil d'Administration et tous nos membres actifs n'ont qu'un seul but : vous faire mieux connaître le lycée et partager leur expérience lorsque votre enfant aura à faire ses choix d'orientation.

Le planning de nos nombreux rendez-vous est en pages 7 et 8 de ce livret et de nouvelles informations sont en ligne chaque semaine sur notre site peepllg.fr. N'hésitez pas à le consulter régulièrement.

Nous engageons vivement ceux d'entre vous qui le peuvent à nous rejoindre afin de participer à nos activités et à les enrichir. Vous souhaitez être parent délégué de la classe de votre enfant ? N'hésitez pas à nous contacter !

Au plaisir de partager cette année ensemble,

Jean-François BRU et l'équipe de la PEEP-LLG

A vos agendas !

Nos réunions sont parfois coordonnées avec celles organisées par le lycée et nécessitent un planning commun qui ne sera précisé que courant septembre.

Certaines dates sont donc à confirmer : merci de consulter les mises à jour sur notre site et sur le site du lycée.

Voici le **calendrier de rentrée**.

Internes 2 ^{ème} année	Dimanche 3 septembre 2017	10h00	-Formalités d'inscription
Internes 1 ^{ère} année		14h00	-Réception de la chambre
Réunion des Internes – Lundi 4 septembre 2017 à 18h00 – Amphithéâtre P. Chéreau			

NB : les Internes ne peuvent être admis à l'internat qu'après avoir satisfait à chacune des obligations permettant leur inscription au Lycée Louis le Grand

		Accueil et formalités d'inscription *	Réunion avec Monsieur le Proviseur Salle Patrice Chéreau **	Début des cours
CPGE 2 ^{ème} année	K1 – K2 ECS 2	Lundi 4 septembre 8h00	Mardi 5 septembre 9h00	4 septembre 9h00
	MP – MP* - PC* - PSI*	Lundi 4 septembre 9h00	Mardi 5 septembre 10h00	4 septembre 10h00
CPGE 1 ^{ère} année	MPSI – PCSI	Lundi 4 septembre 10h00	Mardi 5 septembre 11h00	4 septembre 14h00
	HK – ECS I	Lundi 4 septembre 11h00	Mardi 5 septembre 12h00	4 septembre 14h00

NB : les étudiants ne peuvent être admis en cours qu'après avoir à chacune des obligations permettant leur inscription au Lycée Louis le Grand

* L'accueil commence par l'achèvement de la procédure d'inscription (rappel : le montant de l'affiliation à la sécurité sociale est fixé nationalement début juillet) chèque à établir à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Louis le Grand).

** Les professeurs libèrent leurs étudiants ou leurs élèves 10 minutes avant le début de chaque réunion.

Lycée	Secondes	Lundi 4 septembre 13h00	Mardi 5 septembre 15h00	5 septembre 8h00
	Premières S, L et STI2D	Lundi 4 septembre 14h00	Mardi 5 septembre 16h00	5 septembre 8h00
	Terminales S, L et STI2D	Lundi 4 septembre 15h00	Mardi 5 septembre 17h00	5 septembre 8h00

** Les professeurs principaux accompagneront leurs élèves dans la salle Patrice Chéreau

L'emploi du temps donné le jour de l'accueil entre en vigueur :

- le jour même, 4 septembre, aux heures indiquées, pour les classes préparatoires
- le 5 septembre à 8h00, pour les classes du second cycle.

● **Samedi 9 septembre 2017**

- **9 h à 11 h 00 : pot de bienvenue pour les parents de seconde (Grand parloir)**
- **11 h à 13 h : Assemblée Générale de la PEEP-LLG (Grand parloir)**
Vote rapport moral et financier, élection du bureau, bilan de rentrée. Les adhérents à jour de leur cotisation pourront voter.
- **12 h à 13 h : bourse aux livres** pour les élèves du lycée et ceux de prépas organisée par la **PEEP-LLG (Petit parloir)**

● **Jeudi 14 septembre 2017**

Exercice d'évacuation internat

● **Samedi 16 septembre 2017**

Allocution de Monsieur le Proviseur suivie d'une présentation de la PEEP-LLG aux parents de seconde entre 11 h et 13 h 00 (Grand et petit parloirs).

● **Vendredi 22 septembre 2017**

Exercice du PPMMS (plan particulier de mise en sécurité, dispositif réglementaire spécifique à chaque établissement scolaire visant à assurer la sécurité des personnes en cas d'accident majeur).

● **Samedi 23 septembre 2017**

11 h à 13 h : réunion d'accueil PEEP-LLG spéciale classes préparatoires ouverte à tous

- Conseils pratiques, inscriptions cumulatives, sécurité sociale...
- Il y aura des témoignages d'anciens élèves, de professeurs et de parents.

● **Mardi 3 octobre 2017**

Exercice d'évacuation incendie du 1^{er} trimestre

● **Samedi 14 octobre 2017 (à confirmer par l'Education Nationale)**

Elections des représentants des parents d'élèves aux différentes instances du lycée.

● **Mercredi 6 décembre 2017**

Forum des grandes Ecoles et des Universités organisé par la PEEP-LLG

70 grandes écoles et universités accueillies au lycée.

• **Samedi 9 décembre 2017**

Réunion d'information « spéciale Concours » organisée par la PEEP-LLG

Pour vous accompagner dans la préparation des dossiers d'inscription aux concours. Avec témoignages d'anciens élèves, de parents et de professeurs.

• **Samedi 27 janvier 2018**

Journée Portes Ouvertes Louis-le-Grand

• **Samedi 3 février 2018**

Réunion d'information « Spéciale Admission Post-Bac » organisée par la PEEP-LLG

Pour vous aider dans l'orientation de vos enfants et vous guider sur les procédures de l'APB.

• **Samedi 3 ou 10 février 2018**

Réunion d'information « Spéciale Médecine »

Pour échanger avec des médecins, des chercheurs, des étudiants en médecine et accompagner l'orientation de vos enfants.

ET SURTOUT, N'OUBLIEZ PAS ...

Les réunions mensuelles de la PEEP-LLG au Petit ou au Grand Parloir, ouvertes à tous.

- Samedi 7 octobre 2017
- Samedi 18 novembre 2017
- Samedi 13 janvier 2018
- Samedi 10 mars 2018
- Samedi 7 avril 2018
- Samedi 19 mai 2018
- Samedi 16 juin 2018



Le calendrier scolaire

• **Vacances de la Toussaint**

Fin des cours : samedi 21 octobre 2017

Reprise des cours : lundi 6 novembre 2017

• **Vacances de Noël**

Fin des cours : samedi 23 décembre 2017

Reprise des cours : lundi 8 janvier 2018

• **Vacances d'hiver**

Fin des cours : samedi 17 février 2018

Reprise des cours : lundi 5 mars 2018

• **Vacances de Printemps :**

Fin des cours : samedi 14 avril 2018

Reprise des cours : lundi 30 avril 2018

• **Ascension :**

Les classes vaqueront le jeudi 10 mai 2018

• **Pentecôte :**

Les classes vaqueront le lundi 21 mai 2018

• **Vacances d'été :**

Fin des cours : samedi 7 juillet 2018 (date officielle)

Le Lycée Louis-le-Grand étant un centre d'examen, les cours des secondes s'arrêtent quelques jours avant le début du baccalauréat, soit aux environs du 15 juin.

Trimestres (lycée) :

- Trimestre 1 du 04/09/2017 au 25/11/2017
- Trimestre 2 du 27/11/2017 au 03/03/2018
- Trimestre 3 du 05/03/2018 au 30/06/2018

Semestres (CPGE):

- Semestre 1 du 04/09/2016 au 28/01/2018 (à confirmer)
- Semestre 2 du 29/01/2017 au 1/07/2018

Concours blancs CPGE

HK : concours blancs mi décembre 2017 et autour des vacances de printemps, (à confirmer).

KH : concours blancs mi décembre 2017, mi octobre 2017 et fin février (à confirmer).

ECS 1/ECS2/KH : journée d'entraînement aux oraux -> calendrier à venir
ECS 1 et ECS 2 : concours blancs -> calendrier à venir

CPGE scientifiques : pas de concours blancs

Une brève histoire du lycée

Les Jésuites ont ouvert un collège rue Saint-Jacques, le **1^{er} octobre 1563** : le *Collegium Societatis Jesu* "Collège de la Société de Jésus", que les élèves désignent alors sous le nom de Collège de Clermont.

En 1682, le Roi-Soleil accorde son patronage officiel à cet établissement et le rebaptise *Collegium Ludovici Magni*, Collège de Louis-le-Grand. Ce collège dispense alors un enseignement prestigieux à plus de 3 000 élèves.

A partir de 1800, on l'appelle Collège de Paris, puis "Lycée de Paris" et lycée impérial. L'actuel lycée Louis-le-Grand a été le premier établissement en France à recevoir le titre de lycée en 1802.

Le lycée Louis-Le-Grand compte parmi ses anciens élèves de très nombreuses personnalités : écrivains célèbres, mathématiciens et hommes de science, artistes, philosophes, industriels, hommes politiques.

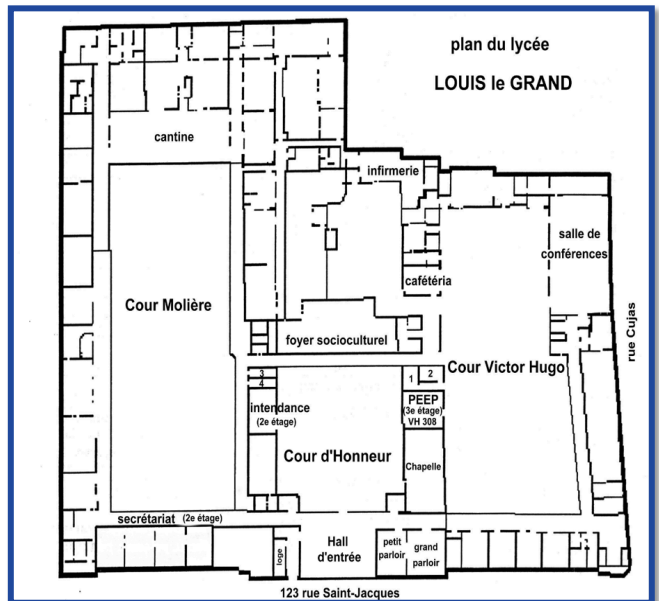
Le lycée aujourd'hui

A la rentrée 2016

L'effectif total dans les classes du secondaire était de **885 élèves**, se répartissant de la façon suivante :

- **264 élèves de seconde** répartis sur 7 classes,
- **319 élèves de première** répartis sur 9 classes,
- **302 élèves de terminale** répartis sur 9 classes.

L'effectif total dans les classes préparatoires était de **935 élèves**.



L'organisation administrative du lycée

123 rue Saint-Jacques - 75005 Paris
Tél. : 01.44.32.82.00 - Fax : 01.44.32.82.33

Web : www.louislegrand.org
Adresses mail : prénom.nom@louislegrand.eu

Le Proviseur

Jean BASTIANELLI

Monsieur BASTIANELLI a rejoint le lycée Louis-le-Grand en 2015. Il dirige et coordonne toutes les équipes administratives et pédagogiques. Il préside le Conseil d'administration et la Commission permanente, veille au respect de la réglementation, assure les relations avec les autorités académiques régionales et ministérielles. Il représente également le lycée sur la scène internationale.

Les Proviseurs-Adjoints

- **Anne MARTIN, Proviseure-Adjointe pour les CPGE**
- **Stéphanie VINEL, Proviseure-Adjointe pour le secondaire**

Le secrétariat du Proviseur et des Proviseurs-Adjoints

Il a en charge toutes les tâches administratives et donc aussi bien la gestion du courrier que les inscriptions des élèves au lycée et aux concours. Si vous avez des questions à poser, il saura vous aiguiller sur le bon interlocuteur.

Pendant l'année scolaire, le secrétariat est ouvert du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et fermé au public l'après-midi.

Les Conseillers Principaux d'Education (CPE)

- **M. Boris BOULBEN** : 2ndes, MPSI, MP, MP*
- **M. Gérard COUILLEROT** : 1ères, PCSI, PC*, PSI
- **M. Alain BERLAND** : terminales, ECS, HK, KH

Ils sont la première interface entre les professeurs, les élèves et leurs parents. Responsables de la discipline, du contrôle des absences et des retards des élèves, ils les conseillent aussi sur leur scolarité. Ils prennent contact avec les parents si besoin est et participent avec les professeurs au suivi de la classe.

En cas d'absence des élèves, il faut contacter le CPE.

Si l'absence est d'une journée : téléphoner au CPE et confirmer par un courrier que l'élève remettra à l'accueil à son retour.

Si l'absence est de plusieurs jours, un certificat médical est nécessaire. En cas de retard : il faut demander un billet de retard au bureau du CPE avant de rentrer en classe. Retards et absences non justifiés sont consignés sur le bulletin scolaire.

L'intendant

Il a la charge de toute la gestion matérielle et comptable du lycée Louis-le-Grand. Il traite les demandes d'aide pour les voyages scolaires, la restauration, les bourses, ...

Les infirmiers

Martine LEGRAND et **Gilles CISSE** sont joignables au 01.44.32.82.23.

Les infirmiers peuvent être consultés pour tout incident de santé aux heures d'ouverture de l'infirmerie. En cas d'absence, un protocole d'urgence est établi et affiché à la loge. Un élève se rendant à l'infirmerie pendant une heure de cours doit toujours être accompagné. Pour l'internat, une permanence est assurée jour et nuit.

Pour connaître ses heures de permanence du médecin de l'internat, il faut appeler l'infirmerie au 01 44 32 82 23.



L'organisation des classes de seconde

Le nombre de classes

Le lycée ouvre ses portes chaque année à environ 270 nouveaux élèves en classes de seconde répartis en sept classes généralistes, dont une classe européenne (anglais renforcé, plus une heure de SVT en anglais) et deux demi-classes orientales (chinois renforcé, plus 1 heure de mathématiques en chinois).

L'enseignement des langues

Les langues proposées au lycée Louis-le-Grand sont l'anglais, l'allemand, le chinois, l'espagnol, plus certaines langues inter-établissements (arabe, vietnamien, hébreu, italien, russe).

L'enseignement des langues se fait par groupes de compétences conformément au cadre européen de référence pour les langues (CECRL), ce qui signifie que la notion de LV1/LV2 disparaît.

Au lycée Louis-le-Grand, une demi-heure est rajoutée à l'enseignement des langues, ce qui porte leur total à 6 heures (3 heures pour chaque langue).

L'emploi du temps

En règle générale, le nombre total d'heures d'enseignement dans une classe de seconde s'élève à 28 heures 30. 10 heures 30 sont assurées en effectif réduit dont 0 heure 30 réservée pour l'Education Morale et Civique.

Au lycée Louis-le-Grand, l'horaire hebdomadaire des élèves varie entre 28 heures 30 et 30 heures. Avec une option facultative en plus, il varie entre 31 heures 30 et 33 heures.

Il est à noter que l'emploi du temps peut connaître quelques ajustements en début d'année, il faut donc attendre au minimum deux à trois semaines avant de fixer définitivement des activités extérieures.

L'équipe enseignante recommande d'éviter de surcharger l'emploi du temps des élèves déjà très fourni, avec de trop nombreuses options.

L'accompagnement personnalisé

L'accompagnement personnalisé de deux heures par semaine est un temps d'enseignement intégré à l'emploi du temps des élèves et qui s'adresse à tous, sans exception. Comprenant des activités diversifiées définies en fonction des besoins des lycéens, il s'organise selon quatre axes principaux : soutien, approfondissement, méthodologie, aide à l'orientation. Cet enseignement peut s'effectuer en petits groupes.

Au lycée Louis-le-Grand, l'accompagnement s'étend sur 32 semaines et privilégie le français et les mathématiques. Cet accompagnement est assuré par les professeurs, ainsi que par des intervenants extérieurs qui viennent également donner des conférences à l'ensemble des secondes (environ 4 fois par an).

Les enseignements d'exploration

Tous les établissements ne disposent pas de la même offre en termes d'enseignements d'exploration. Ces enseignements ne sont pas notés et ne conditionnent pas l'accès à telle ou telle série de première.

Au lycée Louis-le-Grand, ils sont tous obligatoires dans la configuration suivante :

Le premier enseignement vise à développer la culture économique et sociale des élèves : il est intitulé « Initiation à l'économie » et regroupe les principes fondamentaux de l'économie et de la gestion et les sciences économiques et sociales.

Le second enseignement s'articule autour de quatre thèmes, deux par semestre :

- Littérature et Société ; Sciences de l'Ingénieur
- Sciences de Laboratoire ; Méthodes et Pratiques Scientifiques

L'objectif du lycée est d'affirmer le caractère généraliste de la formation qu'il dispense quelle que soit l'excellence bien connue de ses classes scientifiques.

A noter : ces matières ne sont aucunement déterminantes pour la poursuite des études.

La section européenne et la section orientale

La section européenne en anglais est ouverte aux élèves désireux d'acquérir la langue et la culture anglaise à un haut niveau.

Les élèves doivent passer un test de niveau de langue pour accéder à cette classe. Ils bénéficient d'un enseignement renforcé en anglais (4 heures) et d'une heure de SVT en anglais (DNL ou discipline non linguistique).

Les élèves de la classe européenne (S6) n'ont pas accès à la filière « Sciences de l'Ingénieur » en classe de 1^{ère} S.

La section orientale en chinois est ouverte aux élèves qui après deux années au moins d'enseignement de la langue chinoise au collège souhaitent renforcer cet enseignement. Ils bénéficient d'un enseignement de chinois (2 groupes de 2 heures à effectif réduit). Dans la perspective d'une future formation scientifique, une heure supplémentaire de mathématiques est enseignée en chinois.



Les « Cordées de la Réussite »

Depuis la rentrée 2010, dans le cadre de l'ouverture sociale et de la mixité, le lycée Louis-le-Grand accueille en seconde environ 15 à 20 élèves issus de collèges partenaires.

Ces élèves ont été sélectionnés pour leurs capacités scolaires et leur potentiel. Ils bénéficient d'heures de soutien individuel personnalisé, financées par l'association « Cordées de la Réussite ».

Ces heures de soutien peuvent au cas par cas être également disponibles pour des élèves en difficulté ne faisant pas partie des effectifs « Cordées de la Réussite ».

Le choix de la section pour la Première et la Terminale

En fin de seconde, les élèves doivent choisir entre les sections L, S, STI2D ou ES pour la Première et la Terminale. Au lycée Louis-le-Grand, seules les sections L, S et STI2D sont proposées. Les élèves qui choisiraient la section ES doivent en informer l'administration pour être orientés vers un autre établissement.

Le choix de la filière pour la Première S : « Sciences de l'ingénieur (SI) » ou « Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) »

Lors du passage en première S, on choisit la filière SI ou la filière SVT. Ce choix est définitif jusqu'au baccalauréat. Il est à noter que la classe S6 (section européenne) n'a pas accès à la filière « Sciences de l'Ingénieur » en classe de 1^{ère}.

Les deux voies présentent des enseignements, des programmes et des épreuves au bac S identiques dans toutes les matières, sauf celle de la filière (SI ou SVT).

Une réunion spécifique est en général organisée sur le sujet par les Proviseurs au cours du second trimestre. Notre association diffuse également des informations par mailing et lors des réunions mensuelles.

Les voyages scolaires

Il est relativement fréquent que des voyages scolaires soient proposés aux élèves. Ces voyages sont organisés par les professeurs mais doivent être approuvés par le conseil d'administration du lycée. La prestation d'accompagnement des professeurs est bénévole et l'organisation d'un voyage scolaire n'est donc ni obligatoire ni systématique.

Le budget des voyages scolaires se situe en général entre 300 et 600 euros. En cas de difficultés financières, le lycée peut puiser dans la caisse de solidarité constituée par les parents. Adressez-vous directement aux CPE ou à l'intendance qui saura vous aider en toute discrétion. La PEEP-LLG peut également vous conseiller.

Les échanges scolaires

Des échanges scolaires sont organisés par le lycée avec des établissements chinois (Shanghai) et américains (Chicago, New York, Santiago du Chili). L'échange se déroule en deux temps : les élèves étrangers sont accueillis en France et hébergés dans les familles des élèves français qui vont eux-mêmes passer entre deux et quatre semaines sur place.

La sélection des élèves se fait sur dossier et présentation d'une lettre de motivation. Les échanges se font la plupart du temps pendant la période scolaire, ce qui signifie que les élèves choisis devront bénéficier d'un excellent dossier scolaire pour être retenus.

L'hébergement des élèves est assuré par les familles d'accueil mais les frais de voyage et l'argent de poche sont à financer par les parents.

Bien vivre la classe de seconde

La période d'adaptation

Votre enfant va avoir besoin d'une période d'adaptation qui peut durer parfois jusqu'aux vacances de la Toussaint ou de Noël.

Bien sûr, pendant ces premières semaines, il va devoir se familiariser à un nouveau cadre, à un nouveau cycle d'études, à de nouvelles exigences de travail, à de nouveaux apprentissages.

En début d'année, il est parfois difficile pour votre enfant de se situer dans la classe et de bien évaluer son niveau.

Mais très rapidement, une réunion collective parents-professeurs est organisée par le professeur principal qui vous donnera de premières indications sur le profil de la classe et les attentes de chaque enseignant.

Le suivi des résultats dans l'année

Trois bulletins trimestriels vous seront adressés à l'issue des conseils de classe : ils vous permettront de mieux cerner les attentes des enseignants par rapport à votre enfant.

Les réunions de synthèse des conseils de classe que nous organisons à l'attention des parents à la fin de chaque trimestre et pour chaque niveau, vous permettront d'apprécier l'ambiance de la classe de votre enfant, matière par matière. Elles vous donneront l'occasion d'un échange avec les autres parents qui se posent souvent les mêmes questions que les vôtres.

Si toutefois vous avez des doutes, n'hésitez pas à prendre rendez-vous rapidement avec le professeur principal. Il vous recevra chaque fois que vous lui demanderez un rendez-vous, vous écoutera et conseillera votre enfant sur sa scolarité.

Les demandes de rendez-vous avec les enseignants sont faites en général par courriel (la plupart communique leur adresse aux élèves et aux parents). Vos interlocuteurs répondront en général promptement.

Si vous avez des questions ou si votre enfant rencontre des difficultés, vous pouvez contacter votre délégué de seconde de la PEEP-LLG ou un membre de l'équipe PEEP-LLG dont les coordonnées sont indiquées dans ce bulletin. Ces difficultés peuvent être passagères et en parler vous aidera à trouver la meilleure solution.

Au troisième trimestre, vous vous apercevrez que si votre enfant a travaillé régulièrement et maintenu son effort, il sera en mesure de répondre aisément au niveau d'exigence de ses professeurs.

L'ambiance au lycée

Contrairement à l'idée répandue (...et fausse !), l'ambiance est très bonne au lycée Louis-le-Grand et bon nombre d'élèves et de parents d'élèves peuvent en témoigner.

Le recrutement du lycée est géographiquement très large et la plupart des élèves d'une même classe ne se connaissent pas avant leur arrivée. Il est donc facile de se faire de nouveaux amis et rapidement un esprit de classe se crée.

Encouragez votre enfant à bien suivre les recommandations des enseignants et également à travailler en binôme et en groupe.

Les élèves de Louis-le-Grand sont reconnus pour être soudés et solidaires. De nombreux blogs et autres outils sont créés pour échanger cours et exercices et pour apporter des explications complémentaires si nécessaire.

La vie extrascolaire

Après ses premières semaines d'adaptation, votre enfant appréciera pleinement le cadre de vie offert par la communauté du lycée.

Il profitera des nombreuses activités extrascolaires (orchestre, chorale, théâtre, sports, danse ...) organisées entre autres par la Maison des Lycéens et l'Association Sportive.

Toutes ces activités sont importantes pour à l'équilibre de votre enfant et pour son épanouissement tout en lui permettant de s'intégrer plus rapidement à la communauté scolaire du lycée Louis-le-Grand.

Le passage en première

Dès le deuxième trimestre, vous aurez des indications sur l'orientation de votre enfant et pourrez envisager le passage en 1^{ère} scientifique (1^{ère} S), littéraire (1^{ère} L) ou Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (1^{ère} STI2D).

Comme il n'y a pas de voie économique et sociale (ES) au lycée, votre enfant devra quitter Louis-le-Grand, si son choix se porte sur cette orientation (il existe une excellente filière ES au lycée Henri IV).

Les élèves de Louis-le-Grand choisissent en majorité la filière S, en général avec l'objectif d'entrer dans une classe préparatoire scientifique ou commerciale.

Il y a au lycée 1 classe de 1^{ère} L, 1 classe de 1^{ère} STI2D et 7 classes de 1^{ère} S dont trois ont des spécificités : une première S1 qui regroupe les élèves sélectionnés pour recevoir un enseignement renforcé en matières scientifiques, une section orientale, une première S section européenne à anglais renforcé (S6).

Environ 80% des élèves de terminale de Louis-le-Grand optent pour une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) et 50 à 60 élèves choisissent de suivre des études de médecine, de droit ou en Sciences Politiques (IEP).

L'organisation des classes de première

L'exigence des enseignements en classe de première

Après l'année de seconde pendant laquelle les lycéens ont choisi une orientation, la classe de première est une classe avec des exigences importantes dans les différents enseignements.

De nombreux élèves du lycée souhaitent entrer dans une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) à l'issue du baccalauréat et doivent constituer des dossiers de candidatures qui commencent avec la classe de première.

Les résultats obtenus en première sont examinés avec beaucoup d'attention par les commissions de professeurs chargées de sélectionner leurs élèves dans le cadre de la procédure d'admission en CPGE.

Par ailleurs, l'épreuve anticipée de français reste un critère important pour la commission de sélection des CPGE.

En résumé, les parents doivent suivre tout particulièrement la progression de leurs enfants pendant l'année de première et ne pas hésiter à rencontrer les professeurs si nécessaire : **ils peuvent toujours joindre la PEEP LLG pour obtenir un conseil.**

A NOTER

Ces dossiers de candidature sont composés des bulletins des 3 trimestres de l'année de première, des 2 premiers bulletins de la classe de terminale et des résultats de l'épreuve anticipée de français du baccalauréat

N'oubliez pas que d'autres parents ont probablement eu les mêmes interrogations que vous !

La première Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STIDD)

Cette classe est ouverte depuis la rentrée 2011 au Lycée Louis-le-Grand. Comme dans les séries générales, des enseignements de mathématiques et de physique-chimie ont pour but de donner une culture générale aux élèves pour mieux comprendre le monde moderne.

La Série STIDD mise en place au Lycée Louis-le-Grand est spécialisée en enseignement système d'information numérique.

Les épreuves anticipées de français du baccalauréat

Les épreuves anticipées de français permettent de vérifier les compétences acquises tout au long de la scolarité mais portent sur le contenu du programme de la classe de première.

- **Épreuve écrite** : durée 4 heures, coefficient 3 en série L, 2 en série S et en STIDD. Les sujets prennent appui sur un ensemble de textes distribués au candidat qui peut choisir entre la dissertation, le commentaire composé ou le sujet d'invention.

- **Épreuve orale** : durée : 20 minutes, préparation : 30 minutes, coefficient : 2 (L et S) et 1 en STIDD. L'examen oral a pour but d'évaluer la capacité du candidat à mobiliser ses connaissances. Il doit lui permettre de manifester ses compétences de lecture, d'exprimer une sensibilité et une culture personnelle et de manifester sa maîtrise de l'expression orale ainsi que son aptitude à dialoguer avec l'examineur. A la demande des parents, tous les élèves auront au moins un entraînement à l'oral dans les conditions de l'examen.

Les autres épreuves anticipées pour la filière L

Les élèves de 1ère L passent tous une épreuve d'enseignement scientifique (SVT, Physique Chimie) et de mathématiques-informatique, avec un coefficient 2 pour chaque épreuve.

De plus les élèves ayant choisi la filière L, option mathématiques, passent une épreuve d'option mathématiques à coefficient 2.

Le choix d'une spécialité pour la Terminale

En fin de première votre enfant choisit une spécialité :

- **En série L**, un enseignement de spécialité "droit et grands enjeux du monde contemporain". Les spécialisations en art, en mathématiques en langues anciennes, en langue vivante 3 (ou langue renforcée) sont aussi proposées.
- **En Terminale S**, il faut choisir entre un enseignement de spécialité de mathématiques, de physique-chimie, de sciences de la vie et de la Terre, ou d'informatique et sciences du numérique. La spécialité a un coefficient 2 pour le Baccalauréat.

L'organisation des classes de terminale

Bac, fac et prépas

Si le bac est une formalité pour la majorité des élèves du lycée, l'orientation est une affaire plus délicate.

Quasiment tous les élèves de Terminale de Louis-le-Grand choisissent de faire des études supérieures qui nécessitent une inscription selon la procédure d'inscription informatique APB (Admission Post Bac) dès le mois de janvier. La PEEP-LLG organise une réunion d'information sur la procédure APB, avec dossier explicatif en temps et en heure.

Toute l'année, **la PEEP LLG est à l'écoute des familles** pour toute question concernant les orientations et les procédures de **l'APB** (Admission Post Bac).

Le choix des filières

Votre enfant sera aidé dans ses choix de filières (par exemple MPSI ou PCSI, hypokhâgne ou ECS, médecine ou IEP...) par ses professeurs ainsi que par ses camarades et par vous-mêmes. De plus, la PEEPLLG, organise depuis plus de 30 ans **le Forum des Grandes Ecoles et Universités le mercredi 6 décembre 2017**.

Cela vous donnera, ainsi qu'à votre enfant, l'occasion de rencontrer et de dialoguer avec des responsables de 60-70 grandes écoles, universités ou instituts ainsi qu'avec des anciens de LLG qui ont intégré ces écoles. Vous pourrez ainsi vous renseigner sur les filières de préparation adéquates et leurs débouchés.

Par ailleurs, les lycées parisiens organisent, entre la mi-janvier et le début mars, des journées « **Portes Ouvertes** » pour les classes préparatoires : nous vous fournirons, dès qu'il sera connu, le calendrier de ces journées.

L'importance des bulletins

Vous constaterez que tout va aller très vite dès le 1^{er} trimestre. Si les bulletins de la classe de 1^{ère} sont importants pour le dossier d'admission en classes prépas, ceux des deux premiers trimestres de Terminale sont essentiels car ils traduisent l'évolution du niveau de votre enfant par rapport à l'année précédente et servent à l'équipe pédagogique pour fonder l'appréciation qu'elle aura de votre enfant.

Le livret scolaire pour l'examen du baccalauréat général

Le livret scolaire constitue un outil d'aide à la décision pour le jury du baccalauréat (progrès, acquis, qualités, capacités, niveau de connaissances, degré de maîtrise des compétences, sans éluder les faiblesses). Il conjugue note chiffrée et approche qualitative des résultats de l'élève.

Résultats au baccalauréat session 2016

	Effectif	Dispensés	Second groupe	Admis	TB	B	AB	Sans mention	Total mention							
TSTI2D	23	0	4	17,4%	22	95,7%	1	4,3%	7	30,4%	6	26,1%	8	34,8%	14	63,6%
TL1	27	0	0	0,0%	27	100,0%	14	51,9%	7	25,9%	5	18,5%	1	3,7%	26	96,3%
TS1	39	0	0	0,0%	39	100,0%	37	94,9%	2	5,1%	0	0,0%	0	0,0%	39	100,0%
TS2	38	0	0	0,0%	38	100,0%	17	44,7%	15	39,5%	4	10,5%	1	2,6%	36	94,7%
TS3	36	0	0	0,0%	36	100,0%	26	72,2%	6	16,7%	3	8,3%	1	2,8%	35	97,2%
TS4	36	0	0	0,0%	36	100,0%	23	63,9%	8	22,2%	4	11,1%	1	2,8%	35	97,2%
TS5	37	0	0	0,0%	37	100,0%	22	59,5%	10	27,0%	3	8,1%	1	2,7%	35	94,6%
TS6	35	0	0	0,0%	35	100,0%	26	74,3%	6	17,1%	2	5,7%	1	2,9%	34	97,1%
TS7	37	0	0	0,0%	37	100,0%	26	70,3%	11	29,7%	0	0,0%	0	0,0%	37	100,0%
Total TS	258	0	0	0,0%	258	100,0%	177	68,6%	58	22,5%	16	6,2%	5	1,9%	251	97,3%
Total Lycée	308	0	4	1,3%	307	99,7%	192	62,3%	72	23,4%	27	8,8%	14	4,5%	291	94,8%

Données communiquées par le lycée

Les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE)

Deux grandes réunions sont **organisées** par la **PEEP LLG** pour les parents et les élèves des classes préparatoires du lycée Louis-le-Grand.

Nous serons heureux de vous accueillir pour partager notre expérience et répondre à vos questions :

- **le samedi 23 septembre 2017 de 11h à 13h pour la réunion d'accueil**
- **le samedi 9 décembre 2017 de 11h à 13h (horaire à confirmer) pour la réunion spéciale concours.**

Des parents, des professeurs et des élèves vous présenteront la vie en prépa et partageront leur expérience pratique pour passer les concours le plus sereinement et le plus efficacement possible.

Notez ces dates dès aujourd'hui !

Conseils généraux

Dès que votre enfant entre en classe préparatoire, même s'il n'est pas encore majeur, il a le statut d'étudiant. A lui de se faire expliquer les procédures administratives, de se tenir informé des formalités, de solliciter un rendez-vous avec ses enseignants, etc.

SECURITE SOCIALE

Au mois de septembre, les élèves doivent s'inscrire au lycée ou par internet auprès d'un des deux organismes de sécurité sociale étudiante ET apporter copie de l'inscription au lycée

L'entrée en classe préparatoire à Louis-le-Grand

L'entrée en classe préparatoire s'inscrit dans un parcours encadré, simplifié et efficace vers la vie professionnelle. Grâce à des conditions de travail privilégiées et une ambiance faite d'émulation et de solidarité, le lycée Louis-le-Grand est connu pour ses excellents résultats. Le rythme de travail est rapide, exigeant et rigoureux. Une moyenne de 30 à 35 heures de cours au lycée sera à compléter par autant d'heures de travail personnel !

Les notes

D'emblée, elles seront plus basses



que celles de terminale.

Par une notation approchant celle des concours, les enseignants souhaitent dès la rentrée, permettre à chacun de s'évaluer par rapport à ses propres objectifs, évaluer le chemin à parcourir pour arriver à ses finalités, afin de se trouver parfaitement préparé en fin d'année aux exigences des écoles auxquelles il prétend.

CPGE et Universités

La loi ESR de juillet 2013 contribue à rapprocher les CPGE et les Universités et tend à rendre obligatoire l'inscription des élèves de CPGE à l'université.

Pour ce faire, des conventions ont été signées en 2016-2017 entre le lycée Louis-le-Grand et les universités : elles permettent de faciliter les parcours universitaires pour les élèves de CPGE.

Les conventions concernent :

- Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Paris 3 Sorbonne Nouvelle
- Paris 4 Sorbonne
- Paris 5 Descartes
- Paris 6 Pierre et Marie Curie
- Paris 7 Denis Diderot
- Paris 9 Dauphine
- Paris 10 Nanterre
- Paris 11 Orsay

Dans le cadre de leur convention, les universités partenaires proposent des parcours dans lesquels les élèves de CPGE peuvent s'inscrire. Cette inscription permettra à l'élève, en fin d'année, après validation de ses ECTS par le conseil de classe de Louis-le-Grand, de valider auprès de l'université son année scolaire et de s'inscrire dans le niveau supérieur dans l'université concernée.

Les contenus des conventions peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : <http://louislegrand.org/index.php/reenseignements-articlesmenu-30/les-classes-pratoires-articlesmenu-42/conventions-avec-les-universites>

Convention spécifique de partenariat Paris I Panthéon-Sorbonne/Louis-le-Grand

Le lycée devrait conclure une convention spécifique avec Paris I Panthéon Sorbonne qui permet aux élèves de CPGE de valider des années de L1 et L2 en **droit**. Le principe est le suivant : les élèves devront suivre des conférences à Panthéon Sorbonne dans le courant de l'année scolaire et un certain nombre d'heures de cours pendant le mois de juillet. En septembre, un examen sanctionnera l'obtention du diplôme.

Cette formation sera ouverte aux prépas littéraires, ECS et scientifiques.

Partage d'expérience de parents LLG

Se préparer aux concours pour les grandes écoles peut se comparer à préparer les Jeux Olympiques, cela demande de la persévérance, de la discipline et une bonne hygiène de vie.

Faire une prépa devient un projet de famille, pas question de déranger un jeune en plein travail, une ambiance propice à la concentration sera nécessaire.

Nous parents, nous devons garder notre stress pour nous et de faire preuve de patience et d'inventivité lorsque notre enfant est irrité, stressé ou découragé. Car les notes et les résultats risquent d'être faibles. N'oubliez jamais que même 48e de la classe vous êtes dans un des meilleurs lycées de France ... Relativisez ! Avec de telles capacités de travail et de réflexion nos jeunes réussiront toujours. Les débouchés sont multiples et variés. Profitez du Forum des Grandes Ecoles et Universités en décembre pour découvrir les autres possibilités de carrière. Il n'y a pas que «la rue d'ULM», «l'X» ou «HEC» pour réussir sa vie.

Hygiène de vie, chers candidats : il faut travailler certes, mais de manière régulière et en respectant ses besoins en sommeil. Mangez correctement et faites du sport ! Le cerveau a besoin de s'oxygéner, le corps a besoin d'évacuer le stress et pour les candidats à l'X l'épreuve sportive peut être éliminatoire... N'oubliez pas non plus votre instrument de musique mais bannissez les jeux sur ordinateur très chronophages !!

Comment gérer les mauvaises notes ? L'important est d'avoir une progression dans ses propres résultats avec comme objectif les concours. Pour cela, il faut travailler de manière constante et au besoin demander conseil aux professeurs, qui sont vraiment à l'écoute. Parfois les connaissances ne sont acquises qu'après le contrôle et l'explication qui suit. On apprend de ses erreurs. Travailler en petit groupe est conseillé également, le meilleur apprend énormément lorsqu'il doit expliquer !

Les matières « secondaires » sont souvent décisives. En prépa scientifique il est important aussi de lire la presse anglophone et de suivre l'actualité. Travailler sa présentation à l'oral est un grand atout dans la vie et lors des examens ! L'été est le moment propice pour faire un stage d'anglais mais c'est souvent onéreux. Regardez les films en anglais sous-titrés en anglais.

N'oubliez pas la double inscription à l'université et l'inscription à la sécurité sociale étudiante avant le 1^{er} octobre.

Le rôle des parents est de rester zen, de ne pas imposer à leurs enfants un choix d'école ou de carrière, de préparer les repas, de ne jamais demander les notes mais de s'intéresser aux sujets à l'étude. Le parent doit être là pour l'intendance, pour supporter les sautes d'humeur et pour remonter le moral.

Pour les parents qui habitent loin, gardez un contact régulier, surveillez les périodes les plus dures (novembre et janvier). Organisez des week-ends à la maison.

Faut-il prendre des vacances ? OUI ! Repos au moins la moitié des vacances scolaires même en année de concours ! C'est indispensable pour tenir sur la durée !

Les classes préparatoires scientifiques

La première année de CPGE scientifique

Les 6 classes d'environ 48 élèves se répartissent dans 2 filières :

4 classes de Mathématiques-Physique-Sciences de l'Ingénieur MPSI, à prédominance Mathématiques (12H).

En fin de premier trimestre, 2 options sont proposées :

- Informatique, nécessitant un haut niveau d'abstraction,
- Sciences de l'Ingénieur (SI), permettant aussi d'accéder en deuxième année, à la filière PSI.

2 classes de Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur PCSI, plus orientées vers la Physique-Chimie.

En fin de premier trimestre 2 options sont proposées :

- Chimie, nécessaire pour aller en 2^e année en Physique-Chimie (PC),
- Sciences de l'Ingénieur (SI), nécessaire pour accéder en deuxième année, à la filière PSI.

A NOTER

De MPSI et de PCSI, on peut aller en PSI, mais on ne peut pas aller de MPSI en PC, ni de PCSI en MP. Pour intégrer PSI, il est préférable de venir de MPSI.

La deuxième année de CPGE scientifique

Il y a 3 filières réparties sur 9 classes, dont les effectifs sont légèrement moins élevés qu'en 1^{ère} année :

- 4 classes MP* (Maths-Physique), 1 classe de MP,
- 3 classes de PC* (Physique-Chimie),
- 1 classe de PSI* (Physique et Sciences de l'ingénieur).

Les classes étoilées (*) préparent plus particulièrement aux concours de l'ENS et de Polytechnique. Leurs programmes sont les mêmes que ceux des classes non étoilées, mais l'étude y est plus approfondie.

L'enseignement compte en moyenne 32h de cours par semaine, auxquelles viennent s'ajouter les khôlles (interrogations orales) et les DS (Devoirs Surveillés).

Les conseils de classe reposent sur un calendrier semestriel et ont lieu en janvier et en juin. Les bulletins sont remis aux étudiants.

Les Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés : TIPE

Ils ont pour objectif d'initier les étudiants à la préparation d'exposés, à la recherche et à l'exploitation de documents dans un contexte d'approfondissement d'une démarche de recherche scientifique.

Le parcours en classes préparatoires scientifiques : conseil de classe de fin de 1ère année

Le conseil de classe décide du passage en deuxième année. La 1^{ère} année ne se redouble pas sauf cas exceptionnel (raison de santé par exemple). Cependant le passage en deuxième année peut être assorti de réserves : classe non étoilée, classe à faible effectif, autres ...

Quelques rares changements d'orientation sont possibles. Ils nécessitent l'accord du conseil de classe. Par exemple : il est possible d'aller de MPSI en ECS (prépa commerciale), mais on entre alors en 1^{ère} année dans la nouvelle filière.

Les étudiants de première année de CPGE qui ne sont pas assurés de rester en deuxième année dans le même établissement, doivent avoir préparé, avant le dernier Conseil de classe et sans préjuger de la décision qui y sera prise, un dossier d'inscription pour un ou plusieurs autres lycées (6 au maximum), en ordonnant leurs choix. Suite à la décision du conseil de classe, si l'élève n'est pas repris dans l'établissement, il recevra un avis sur son meilleur choix, à charge pour le Proviseur de l'aider et de soutenir sa démarche jusqu'à ce qu'elle aboutisse.

Le parcours en classes préparatoires scientifiques : conseil de fin de 2e année :

Si l'étudiant n'est pas admis aux concours qu'il ambitionnait, il peut demander l'autorisation de faire une année supplémentaire, appelée 5/2. L'autorisation du Conseil de classe est alors nécessaire et n'implique pas forcément l'acceptation en 5/2 à LLG.

Les concours

Les inscriptions aux concours se font par l'intermédiaire d'un site unique : **www.scei-concours.org**. Les concours commencent généralement dès avril et peuvent finir fin juillet. Plusieurs écoles se sont regroupées pour offrir une épreuve écrite unique aux candidats.

A savoir :

- les ENS,
- Polytechnique/Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielle,
- Centrale-Supélec (toutes les écoles centrales, Paris inclus),
- Banque Mines-Ponts (groupe de l'École des Mines et de l'École des Ponts et Chaussées),
- Banque e3a (ENSAM, ESTP, Euclide, Archimède),
- Concours commun Polytechnique.

Le palmarès des concours scientifiques session 2016

Filières MP PC PSI

Année 2016	Total	MP*	MP	PC*	PSI*
<i>Candidats</i>	337	151	33	109	42
X	87	50		32	5
ENS					
Ulm	29	22		7	
Lyon	7	5		2	
Cachan Rennes	13	8		4	1
Centrale Paris	44	20	1	9	14
Mines Paris	11	5	1	4	1
Ponts-Supaero-CentraleL-TelecomP	64	20	8	23	13
Ensta-Supelec-ESPCI					
Centrales-Supoptique-ENAC	39	7	12	15	5
ENSIMAG-ESTP-ENSAM-Telecoms					
Autres	13	1		4	
5 / 2	50	15	11	9	3

Les classes préparatoires littéraires

Au lycée Louis-le-Grand, il y a uniquement des Khâgnes A/L, dites Khâgnes classiques, pour 4 classes (2 classes d'Hypokhâgne et 2 classes de Khâgne) qui préparent au concours de l'ENS Paris (rue d'Ulm).

Il est possible également de s'inscrire au concours de LSH (Lettres et Sciences Humaines) de l'ENS Lyon, mais dans ce cas, le lycée Louis-le-Grand ne dispense pas de préparation spécifique.

Il y a 3 possibilités. Une langue ancienne au moins est obligatoire.

- 1 langue vivante et latin et grec
- 2 langues vivantes et latin
- 2 langues vivantes et grec

En hypokhâgne comme en khâgne, en plus des heures de cours, il y a un nombre important d'heures de khôlles (interrogations orales) et 2 concours blancs dans l'année

Première année Hypokhâgne :

Les élèves sont issus de différentes sections du secondaire, L, S et parfois des classes européennes. La première année s'applique à l'acquisition des connaissances et des méthodes de travail.

L'enseignement se partage entre :

- un tronc commun d'enseignements obligatoires qui inclut français, philosophie, histoire, géographie, langues vivantes et anciennes
- une partie d'enseignements complémentaires proposant latin, grec, langue vivante, géographie.

Le passage en khâgne

Il est lié aux décisions du conseil de classe. Tous les étudiants d'hypokhâgne qui ne sont pas assurés de rester en deuxième année dans le même établissement doivent avoir préparé un dossier d'inscription pour un ou plusieurs autres lycées.

Suite à la décision du Conseil de classe, si l'élève n'est pas repris dans l'établissement, il recevra un avis sur ses choix. Un rendez-vous avec les enseignants est par ailleurs vivement recommandé.

Deuxième année KH

Il faut suivre en enseignement principal : philosophie, français, histoire contemporaine, langue ancienne, langue vivante, auxquelles viennent s'ajouter les options.

A NOTER

La filière HK/BL associant mathématiques et lettres, choisie principalement par les élèves venant de terminale S, n'existe pas à LLG.

La Banque d'Épreuves Littéraires

La banque d'épreuves littéraires (BEL) permet à des candidats issus de khâgne d'intégrer des écoles ou formations variées.

Les candidats, en fonction de leurs résultats aux épreuves écrites de l'ENS et aux autres éventuelles épreuves des écoles partenaires, ont la possibilité de se présenter aux épreuves d'admission d'autres concours et formations auxquels ils se seront préalablement inscrits.

Afin de bénéficier du dispositif de la BEL, les candidats doivent s'inscrire aux concours d'entrée dans les ENS (via le serveur de la BCE : Banque Commune d'épreuves) et en passer les épreuves écrites.

Les résultats des écrits des ENS sont transférés ensuite aux écoles partenaires de la BEL qui déterminent l'admissibilité dans leur propre voie de recrutement. Ainsi, les candidats peuvent avoir à passer des épreuves supplémentaires.

L'admission est ensuite décidée par les différentes écoles et formations, chacune organisant les épreuves selon ses propres procédures.

Les concours proposés sont notamment les suivants :

- CELSA (université Paris-Sorbonne) ;
- Concours BCE (20 écoles de management, dont le 5 principales et 6 écoles rattachées) ;
- Concours Ecricome prépa littéraire (3 écoles de management) ;
- École nationale des Chartes ;
- École supérieure d'interprètes et de traducteurs ;
- Instituts d'études politiques (IEP) d'Aix-en-Provence, de Lille et de Lyon ;
- ISIT (Institut de management et de communication interculturels) ;
- Institut supérieur du management public et politique (ISMaPP) ;
- Université Paris-Dauphine.

Le palmarès des concours littéraires session 2016

Filière littéraire AL

Année 2016

Candidats	93
Ulm	12 (+3 sur dossier)
Lyon	
Cachan	
HEC	2
ESSEC	3
ESCP	1
Autres BCE	
Sciences Po	9

(Chiffes communiqués par le lycée)

Les classes préparatoires aux écoles de commerce

Il existe 2 classes de préparation aux écoles de commerce, voie scientifique d'environ 48 élèves chacune : une classe de première année : HEC 1 et une classe de deuxième année : HEC 2

Elles préparent aux concours d'entrée des grandes écoles commerciales.

À Louis-le-Grand, l'unique classe ECS prépare en priorité :

- aux 3 grandes écoles parisiennes (HEC, ESSEC, ESCP-EAP),
- aux 3 grandes écoles provinciales : EM Lyon, EDHEC, AUDENCIA,
- aux Ecoles Supérieures de commerce ESC et au concours ECRICOME.

La filière ECS s'adresse à des élèves très bons en mathématiques et performants dans les matières littéraires, français, philosophie, langues, histoire-géographie.

Des qualités d'expression française, la maîtrise de deux langues vivantes et une bonne culture générale sont nécessaires.

L'enseignement comporte 30 heures de cours par semaine pour 6 matières, à savoir :

- mathématiques-informatique, histoire et géographie économiques, français et philosophie,
- 2 langues vivantes, au choix :
 - o LV1 : allemand ou anglais,
 - o LV2 : allemand, anglais ou espagnol,
- éducation physique et sportive,
- initiation à l'économie.

A cela s'ajoute un travail personnel d'une trentaine heures ! En effet, il faut préparer trois khôlles tournantes (interrogations orales) et un à deux devoirs à la maison par semaine, deux concours blancs, un samedi d'entraînement aux entretiens avec des jurys de professionnels et un week-end à la campagne avec des conférences sur les métiers, khôlles, entretiens et face-à-face animés par des enseignants et des anciens élèves.

Le palmarès des concours ECS session 2016

Filière économique et commerciale ECS

Année 2016

Candidats	46
HEC	16
ESSEC	8
ESCP/EAP	6
EM Lyon	5
Autres et 5/2	10

(Chiffres communiqués par le lycée)

La vie à l'internat de Louis-le-Grand

Périodes d'ouverture

L'internat est ouvert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pendant l'année scolaire, mais il ferme normalement pour toutes les vacances scolaires. Les élèves de CPGE 2^{ème} année peuvent être hébergés à l'internat aux vacances de printemps (à régler en supplément du forfait trimestriel, pour une ou deux semaines) mais la cantine n'est pas assurée à cette période.

Pour les internes en deuxième année, l'internat fermera ses portes début juillet. Pour ceux qui seront encore à Paris pour passer les concours, faites nous savoir au plus tôt si vous avez besoin d'être relogé au mois de juillet. La PEEP peut vous aider à trouver une chambre pour cette période-là.

Repas

La cantine sert un petit déjeuner de 7h00 à 8h00, le déjeuner de 11h30 à 13h30 et le dîner de 18h30 à 19h30.

La cantine est fermée du samedi soir au dimanche soir compris. Les internes qui restent sur place peuvent alors, soit se faire un peu de cuisine dans les offices prévus pour cela à chaque étage, soit aller dans les restaurants universitaires www.crous-paris.fr (prix du repas 3,25€).

- Restaurant Universitaire Bullier, 39, avenue Georges-Bernanos, M° Port-Royal, du lundi au samedi inclus 11h30-14h et 18h15-20h, ouvert toute l'année, vacances scolaires comprises.
- Restaurant Universitaire Censier, 31, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, M° Censier Daubenton, du lundi au vendredi inclus, 11h30-14h
- Restaurant Universitaire Châtelet, 10, rue Jean-Calvin, M° Censier Daubenton du lundi au vendredi inclus, 11h30-14h
- Restaurant Universitaire Mabillon 3 rue Mabillon, M° Mabillon, du lundi au vendredi de 11h30-14h00 et 18h00-20h00
- Restaurant Universitaire Mazet, 5-5bis rue Mazet, M° Odéon, du lundi au vendredi de 11h30-14h + Brunch le dimanche 10h30-15h.
- Cafétéria Panthéon, 12, Place du Panthéon M° Luxembourg, 8 à 18 H.
- Cafétéria Henri Poincaré, 11, rue P. et M. Curie M° Luxembourg, 8 à 16 H30.
- Soit, goûter les petits restaurants du quartier latin ...

A NOTER

Pour les élèves en 5/2 ou ceux qui cubent, vous n'aurez a priori pas de chambre à l'internat de Louis-le-Grand. Sachez que tout boursier peut s'adresser au CROUS pour une chambre dans un foyer à proximité.

La PEEP peut vous aider à trouver un logement, nous avons une grande connaissance des lieux et pouvons vous mettre en relation avec des propriétaires.

Organisation pratique

Le silence est de rigueur à partir de 22h, cependant l'isolation phonique est quasi inexistante entre les chambres, et les bouchons d'oreilles peuvent être utiles si les voisins ronflent ...

Le ménage est assuré deux fois par semaine dans les chambres (penser à tout mettre en hauteur pour faciliter le passage du balai) et tous les jours dans les sanitaires.

Le lycée lave les draps toutes les 3 semaines, et il est aussi possible de donner du linge à laver (sauf textiles délicats).

En complément, voici trois adresses proches de LLG :

- laverie : 216 rue St Jacques - ouvert 7j/7, 7h-22h
- laverie : 24 rue Monsieur Le Prince - ouvert 7j/7, 7h-21h30
- pressing : 223 rue St Jacques

Voici également une adresse très fiable à proximité du lycée pour vos photocopies, impressions, travaux d'ordi, reliures, etc. :

- COREP 11 rue Victor Cousin, Paris 5e - 9h-19h du lundi au vendredi.

Internet

Enfin, même si le réseau Wifi du lycée couvre théoriquement tous les bâtiments, l'accès à internet manque de rapidité et fait partie des points que la PEEP LLG veut faire améliorer. L'accès filaire à internet est prévu dans toutes les chambres.

A noter que le respect de la charte internet du lycée est bien évidemment obligatoire.

Une adresse utile

Relais Etudiants Lycéens (REL)

68 rue des Grands-Moulins 75013 PARIS | Tél. : 01 45 83 89 15

Très adapté à la résolution des problèmes liés à la scolarité (stress, perte d'intérêt, remise en cause de l'orientation...)

Ces différentes adresses ne sont en aucun cas une liste exhaustive, elles sont le partage de notre expérience sur les années des sites les plus pertinents et des associations les plus reconnues.



La vie au lycée Louis-le-Grand

La restauration

La PEEP LLG porte une attention particulière à la restauration des élèves du lycée.

Les élèves qui souhaitent déjeuner au lycée ont deux possibilités : la cantine (cour Molière) et la cafétéria (cour Victor Hugo).

La cantine

L'élève pourra déjeuner à la cantine dès le premier jour. L'accueil se fait en libre-service de 11 heures 30 à 13 heures 30 pour le déjeuner.

Une grille de tarifs unique fondée sur les ressources des familles sera appliquée à la rentrée 2017-2018 dans tous les établissements publics de l'Ile de France.

Cette nouvelle grille de tarification commune à tous les élèves scolarisés dans les lycées publics franciliens prend en compte les revenus des familles en se basant sur le quotient familial. Elle permet un tarif progressif en fonction des revenus des familles. Le quotient familial et le tarif sont valables pour une année scolaire.

Une information complète vous sera communiquée lors de l'inscription ou au plus tard à la rentrée.

La cafétéria

Elle est ouverte en général du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, le samedi jusqu'à 14h00, et propose aux élèves paninis, sandwiches, pâtes, pizzas, salades, fruits, un grand choix de desserts, de confiseries et de boissons chaudes et froides à des prix raisonnables.

Le temps libre

Les sorties sont libres, les élèves étant considérés comme des personnes responsables.

Sorties hebdomadaires dans les salles de concerts, musées, théâtre, ciné-clubs et autres cinémas dont le quartier du lycée est richement doté, sans compter les fameuses « nuits de Louis-le-Grand » organisées par les prépas ECS, complètent l'ordinaire d'une vie culturelle, heureuse et bien remplie.

La Maison des Lycéens

La Maison des Lycéens (MDL) est une association gérée directement et entièrement par les élèves et qui participe au développement de la vie sociale et culturelle de l'établissement.

Les délégués du Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) travaillent avec elle, pour l'aider à réaliser ses projets et à les faire connaître.

Elle propose notamment les activités suivantes.

La musique : chorale et orchestre

La chorale accueille aussi bien les débutants que les chanteurs confirmés. Pour l'orchestre, un bon niveau est demandé. La passion enthousiaste des animateurs et un travail musical régulier se traduisent par les traditionnels concerts des élèves à Noël à la Mairie du Vème arrondissement et en avril dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, dans une ambiance festive et musicale de très bonne tenue.

Les musiciens disposent à Louis-le-Grand d'instruments de grande qualité : 3 pianos acoustiques, un piano électrique, une batterie, des cymbales, une contrebasse, l'orgue de la chapelle et un clavecin.

Le théâtre

Tout élève peut proposer un projet s'il est bien réfléchi ; il aura alors toutes les chances de le monter et de le présenter à un public exigeant mais enthousiaste d'élèves et de parents.

En 2016-2017, l'activité théâtrale a été particulièrement à l'honneur.

Les Clubs Internet, Photo, Piano, B-D, Vidéo, Jazz, Echecs et Arts plastiques

La vidéothèque (1 film en VO par semaine)

Un billard et un baby-foot au foyer même

Une salle TV réservée aux prépas

Des expositions, des conférences, des concerts et fêtes

Un club « journal du lycée »

Les concours scientifiques et techniques

Si vos enfants sont passionnés de mathématiques, de nombreuses activités leur sont ouvertes pour découvrir cette science sous un angle complémentaire de ce qui est fait au lycée et qui sont une excellente occasion de retrouver d'autres passionnés, dans une ambiance très conviviale.

Les élèves de Louis-le-Grand qui y participent sont nombreux et obtiennent régulièrement d'excellents résultats.

Voir sur notre site, l'article « Pour voir les mathématiques autrement »
<http://peepllg.fr/2016/05/pour-voir-les-mathematiques-sous-un-autre-angle/>

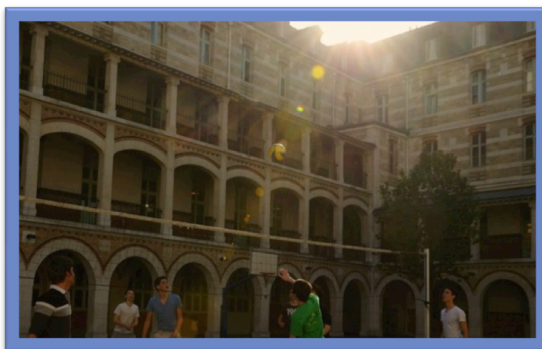


L'Association Sportive du lycée

L'Association Sportive a pour objet de favoriser la vie sportive du lycée et de le représenter dans les différentes compétitions de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Objectifs :

- Proposer aux élèves inscrits une pratique régulière et suivie dans une ou plusieurs activités.
- Participer aux compétitions inter-lycées du mercredi après-midi.
- Utiliser le sport et notamment la compétition comme moyen d'éducation, en favorisant la socialisation et le développement des responsabilités : éthique sportive, notions d'effort, d'aide, de coopération, de respect des autres et du matériel, gestion et organisation des entraînements et des rencontres...
- Développer le plaisir de la pratique sportive et de la vie en équipe.



Inscriptions :

L'adhésion se fait sur la base du volontariat. Un certificat médical, deux photos et une fiche d'inscription dûment remplie sont nécessaires pour l'adhésion. Le prix de l'adhésion était de 35€ pour les inscriptions en septembre 2016 (des suppléments peuvent être demandés pour certaines activités).

Entraînements :

Les entraînements ont lieu dans les deux gymnases et dans les cours Victor Hugo et Molière du lycée.

Information des élèves :

Les informations sur les inscriptions, les lieux et les horaires des activités proposées, le déroulement des compétitions, les résultats et les sorties sont rassemblées sur un panneau situé dans le hall d'entrée du lycée et sur les deux panneaux réservés à l'association sportive et situés cour Victor Hugo à côté de l'escalier H et à l'entrée du gymnase côté cour d'honneur.

Les infrastructures sportives à proximité

Où nager à proximité ?

- Piscine Suzanne Berlioux 50m (Forum des Halles) Métro Châtelet tél 01 42 36 98 44, ouvert en moyenne de 11h à 21h
- Piscine St Merri 25 m 8 rue du Renard Métro Hôtel de Ville tél 01 42 72 29 45
- Piscine Jean Taris, 16 rue Thouin M° Cardinal Lemoine tél 01 55 42 81 90

- Piscine de Pontoise (35m plus salle de musculation, sauna etc.) 19, rue de Pontoise M° Maubert Mutualité tél 01 55 42 77 88

Où jouer au tennis à proximité ?

- Tennis Soufflot, 179, rue St Jacques tél 01 43 29 51 41
- Tennis club du 5eme 12, rue Censier tél 01 43 36 85 43

Où danser à proximité ?

- Centre de Danse du Marais 41, rue du Temple M° Hôtel de Ville
- Espace Sport et Danse 40, rue de Quincampoix M° Hôtel de Ville

Autres adresses utiles

Pour faire du sport dans le 5^{ème} : www.mairie5.paris.fr

D'autres façons de pratiquer un sport : www.etudiantdeparis.fr

Centre Sportif Universitaire 31, av Georges Bernanos RER B Port Royal, tél 01 40 51 37 26.

Les engagements dans la vie collective

Les élèves peuvent s'engager dans la vie du lycée à plusieurs niveaux.

Délégués élèves

Au début du 1^{er} trimestre, 2 élèves sont élus dans chaque classe par leurs camarades qu'ils représenteront pendant l'année scolaire. Tout élève le souhaitant peut se porter candidat. Les élections sont organisées par le professeur principal pendant une heure de cours.

Courant octobre, le Proviseur réunit tous les élèves délégués afin de les informer sur leur rôle et d'élire leurs représentants au CA. Les élèves délégués participent au Conseil de classe où ils sont les intermédiaires entre leurs camarades et leurs professeurs.

CVL ou Conseil de la Vie Lycéenne

Ce conseil se réunit sous la présidence du chef d'établissement ; il compte 10 représentants des lycéens. Y assistent à titre consultatif des représentants des personnels et des parents d'élèves.

La fondation LLG

En accord avec le projet d'établissement qui veut que le lycée soit un lieu d'ouverture, d'échanges et d'accueil d'élèves d'origines sociales et culturelles variées, le Lycée Louis-le-Grand a créé en 2012 sa **Fondation**, sous égide de la Fondation de France. Elle a pour objectif de promouvoir l'ouverture sociale, l'ouverture internationale et l'excellence. C'est grâce à un financement de 250 000€ sur cinq ans par LVMH, L'Oréal, Canal + et EADS, que cette initiative, unique pour un lycée public, a pu être réalisée. Elle reste bien sûr ouverte à d'autres donateurs, entreprises et personnes privées.

La Fondation a par ailleurs construit au fil du temps des partenariats avec des institutions académiques de premier plan comme l'École Polytechnique, l'ENSTA ParisTech et l'École des Mines ParisTech. Ces écoles accueillent les élèves qui le souhaitent lors des vacances scolaires et soutiennent le Lycée sur le plan pédagogique.

Elle agit selon 3 axes :

Ouverture Sociale

- Permettre aux jeunes issus de milieux modestes d'accéder à l'excellence académique. Les concours d'entrée en école d'ingénieur ou en école de commerce représentent des frais importants pour les élèves.
- 300 bourses « concours » ont été attribuées à ce titre.

Ouverture Internationale

- Faire rayonner le lycée au-delà des frontières, en favorisant l'intégration des élèves étrangers et en ouvrant les étudiants sur l'international.
- Attribution de bourses de stages linguistiques, de subventions de voyages scolaires

Excellence

- Investir dans des projets qui affirment l'excellence académique du lycée.
- Soutien à l'excellence des supports pédagogiques (eg achat d'ouvrages clé en nombre).

Grâce à cette Fondation, le Lycée Louis-le-Grand aspire à devenir encore davantage un tremplin pour des étudiants méritants et ambitieux.

Cette Fondation est pilotée par un Comité exécutif qui regroupe les représentants des membres Fondateurs, le Proviseur du Lycée Louis-le-Grand et deux personnalités qualifiées.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Madame Anne MOCKLY, Déléguée Générale de la Fondation : anne.mockly@fondationlouislegrand.fr ou 06 14 10 29 14
Lycée Louis-le-Grand, 123 rue St Jacques 75005 Paris

La Fondation de France a ouvert un espace à la Fondation Louis-le-Grand pour tout donateur : [https://dons.fondationdefrance.org/netful-presentation-association/LYCEE LOUIS LE GRAND/fse/index.html](https://dons.fondationdefrance.org/netful-presentation-association/LYCEE_LOUIS_LE_GRAND/fse/index.html)

La participation active de la PEEP LLG à la vie du lycée

Les parents délégués

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, notre association vous donnera les conseils nécessaires pour tenir ce rôle essentiel à la vie du lycée et les plus anciens d'entre nous sauront vous soutenir dans cette expérience enrichissante.

Le Conseil d'Administration (CA)

Le CA siège au moins une fois par trimestre, mais peut être convoqué en session extraordinaire. Il est composé de membres de droit : Proviseur, Proviseurs adjoints, Intendants, Représentants de la Commune et de la Région, ainsi que des membres élus parmi les professeurs, les personnels ATOSS (Personnels Administratifs, Techniciens, Ouvriers, Sociaux et de Santé), les élèves et les parents (5 titulaires et leurs suppléants).

Les représentants des parents d'élèves sont élus à la proportionnelle lors d'élections qui se tiennent vers la mi-octobre. **Ce vote est essentiel pour faire entendre votre voix.**

La Commission Permanente et autres instances

La Commission Permanente est composée de membres du Conseil d'Administration (membres élus et membres de droit), désignés lors du premier CA de l'année. Son rôle est de préparer et d'instruire les questions qui seront soumises au Conseil d'administration.

Il existe aussi d'autres instances comme le Conseil de discipline où nous vous représentons.

Votre représentation auprès de l'administration du lycée

La PEEP-LLG entretient un contact régulier, proactif et constructif avec l'administration. Cela nous amène à intervenir de façon régulière ou ponctuelle sur les sujets de préoccupation du moment, par exemple:

- La cantine et la cafétéria: en œuvrant à améliorer la qualité de la nourriture dans le respect d'un prix accessible à tous ; la PEEP a fait quelques propositions en 2016-2017 afin de mieux gérer les flux.
- La bonne utilisation de la caisse de solidarité (financée par les parents) pour aider les familles en difficulté à payer les voyages, la cantine ou l'internat ;
- Des remontées de cas particuliers.
- La PEEP LLG est particulièrement attentive aux questions liées à la sécurité dans l'établissement et à ses abords et a conduit plusieurs actions concrètes et concertées avec les autorités publiques à ce sujet en 2015-2016.

L'information des parents et des élèves :

- Notre **SITE INTERNET** mis à jour en temps réel : **<http://peepllg.fr>**

- **LE GUIDE DE RENTREE 'LLG, MODE D'EMPLOI'** recensant les informations nécessaires pour tous les parents du lycée et pour tous les nouveaux CPGE et internes pour les aider à se familiariser avec leur nouvel environnement.
- **NOS LETTRES D'INFORMATION** adressées par mail à tous nos adhérents au cours de l'année scolaire, en fonction de l'actualité scolaire et des préoccupations des familles.
- **NOS REUNIONS D'INFORMATION MENSUELLES** - lycée et classes préparatoires -ouvertes à tous, adhérents ou non.
- **DES AIDES AUX CHOIX D'ORIENTATION :**
 - o avec l'organisation du **FORUM DES GRANDES ECOLES ET UNIVERSITES** où **60-70 grandes écoles** (ingénieur et commerce) et **universités** viennent au lycée présenter leurs cursus.
 - o notre réunion « **SPECIALE MEDECINE ET SCIENCES DE LA VIE** » avec le témoignage d'universitaires et de médecins et d'étudiants.
- **NOS CONSEILS ET REUNIONS SPECIFIQUES POUR LES CPGE :**
 - o comme il n'y a pas de parent délégué aux conseils de classe après le Bac, nous avons constitué **un réseau de parents correspondants CPGE** pour accompagner au mieux parents et élèves lors de cette période exigeante de leur vie.
 - o Nos **REUNIONS SPECIALES PREPAS** en septembre et décembre accueillent un nombre de participants record, ce qui témoigne de l'intérêt porté à cet accompagnement.
- La réalisation d'un **SONDAGE SUR LES ORGANISMES LINGUISTIQUES** tous les 3 ans pour communication des résultats aux parents.
- Nos **CONFERENCES-DEBATS AVEC DES PERSONNALITES** sur des thèmes liés à l'actualité au programme des concours ou à des sujets d'intérêt généraux.... (par exemple « Bac et concours : un mental de champion » avec Jason Lamy-Chappuis, champion olympique et Benoît Eycken, ex-entraîneur fédéral de ski acrobatique).

L'aide personnalisée aux familles

Nous sommes à votre écoute par mail ou par téléphone. Vous pouvez nous adresser des e-mails (**infopeepilg@gmail.com**) ou contacter directement un membre de l'équipe.

Nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

La discrétion et l'entraide font partie de nos valeurs.

Les démarches pour faciliter la scolarité de nos enfants

- L'harmonisation des notes en Première et en Terminale afin d'éviter que les élèves postulant pour des classes prépas hors Louis-le-Grand soient pénalisés.
- La généralisation des Bacs blancs et entraînement à l'oral en français.
- La lutte contre la triche : nous alertons les parents, les élèves, les enseignants et les proviseurs sur les conséquences de la triche, et nous espérons avoir un effet dissuasif. Aidez-nous !

Les initiatives pour préserver la santé et l'avenir de nos enfants

- Le stress : nous veillons à limiter les situations de stress en classe par une intervention auprès des équipes pédagogiques dès que nécessaire.
- La santé en général : nous accompagnons toutes les démarches de sensibilisation aux risques liés aux abus d'alcool et/ou de drogues lors des soirées festives en organisant des conférences sur le sujet et en collaborant activement avec l'administration.
- Le développement durable: la PEEP LLG s'engage à lutter contre les gaspillages au sein du lycée (chauffage, recyclage des déchets ...) et à promouvoir une nourriture équilibrée.

Nos moyens humains et financiers

Nous sommes des parents bénévoles investis dans une vie associative enrichissante (mais aussi avec une vie professionnelle, familiale, et amicale à préserver). **Rejoignez-nous.**

Pour éditer nos guides, organiser nos manifestations et vous accueillir de façon conviviale lors de nos rencontres il nous faut aussi trouver des ressources financières. Celles-ci proviennent uniquement des cotisations des adhérents puisque nous ne recevons aucune autre aide extérieure. **Adhérez.**

Nos ressources sont sous notre seule responsabilité et totalement transparentes.

Nous remercions les parents qui nous permettent de **rester indépendants** dans nos actions.

Déduction de vos impôts

Votre cotisation de 35€ est déductible à 66% de vos impôts. 8 € sont reversés à la fédération PEEP nationale.

Nous décidons PAR NOUS-MÊMES, AVEC VOUS, AU NIVEAU LOCAL dans l'intérêt de tous les enfants du lycée.



Partageons ensemble nos expériences de parents toute l'année !

La PEEP-LLG est à l'origine de la plupart des grands événements du lycée qui ponctuent et animent l'année scolaire :

- ▶ **LE FORUM DES GRANDES ECOLES ET UNIVERSITES** (35^e édition cette année !), grand forum d'orientation pour les élèves avec près de 70 grandes écoles et universités réunies au lycée au mois de décembre.
- ▶ **LES REUNIONS D'INFORMATION SPECIALISEES** : inscriptions Post-Bac, accueil nouveaux parents et nouveaux élèves, deux réunions spéciales pour les CPGE : une sur la vie en classes prépas et une sur les inscriptions aux concours
- ▶ **LES CONFERENCES ET DEBATS** liés à un thème d'étude ou d'actualité (Lilian Thuram sur le racisme, le Professeur Batel sur les addictions, le philosophe Jean-Claude Monod sur la guerre, le champion olympique Jason Lamy-Chappuis sur la préparation physique et mentale aux concours...).
- ▶ **LES TABLES RONDES DES METIERS** : découverte des métiers de la médecine et de la santé.
- ▶ L'organisation **D'ÉVENEMENTS** (inaugurations, concerts ...) et de **PROJETS EN COLLABORATION AVEC LA MAISON DES LYCEENS** (concours photos).
- ▶ **L'ORGANISATION DE VISITES DU MUSEE SCIENTIFIQUE** du Lycée Louis-le-Grand.
- ▶ **UN RESEAU D'ENTRAIDE SOLIDE ET SOLIDAIRE** : partage d'expérience sur les séjours linguistiques, bourse aux livres, aide au logement, hébergements ponctuels ...
- ▶ Des lieux et des moments pour **DES ECHANGES INFORMELS** autour d'un café, d'une pâtisserie, d'un bon dîner.

2016



2017

Partageons Ensemble notre Expérience de Parents

			
VICE-PRESIDENTE Catherine HELLEGOUARCH	PRÉSIDENT Jean-François BRU	VICE-PRESIDENT Philippe CHARLES	
			
TRÉSORIER Philippe VAYSSE	TRÉSORIERE ADJ. Anne-Marie LAVIGNE	SECRÉTAIRE Marie-Laure MORET	SECRÉTAIRE ADJ. Marie LEESCO
			
RESPONSABLE DE NIVEAU SECONDE Anne-Marie LAVIGNE	RESPONSABLE DE NIVEAU PREMIÈRE Marie-Laure MORET	RESPONSABLE DE NIVEAU TERMINALE Philippe CHARLES	RESPONSABLE DU Forum GE-Universités Catherine HELLEGOUARCH
			
CORRESPONDANT CPGE SCIENTIFIQUES Hélène FEST	CORRESPONDANTE CPGE ECS Cécile CHAFFARD	CORRESPONDANT CPGE LITTÉRAIRES Judas PAYSANT	RELAIS CPGE Elisabeth KLOPOCKI

www.peeplg.fr – 09.51.86.38.16 - infopeeplg@gmail.com